

Vers une réhabilitation de la fontaine Saint-Charles ?

Lors de son assemblée générale, l'Association pour la restauration du centre et des faubourgs a présenté ses actions 2023 parmi lesquelles figure la réhabilitation de la fontaine Saint-Charles.

Présidée par Marie-Pierre Labregère, l'association pour la restauration du centre et des faubourgs (Arcef) s'est réunie le 26 janvier, afin notamment de dévoiler sa feuille de route pour 2023. La majorité de ses actions sera prolongée, comme la participation au printemps des cimetières, ou la présence de l'association au Forum des associations de Rochefort. Sans oublier la recherche et l'inventaire du petit patrimoine qui s'étend maintenant au-delà du centre-ville, vers les faubourgs de Rochefort.

Deux nouveaux projets s'y ajoutent cette année: le recensement des chemins de mémoire partagée entre l'Arsenal de Rochefort et la Nouvelle France – aujourd'hui, le Canada –, et la réhabilitation de la fontaine Saint-Charles. Peu de Rochefortais connaissent cette fontaine nichée au bout de la rue Audry-de-Puyravault... qui ne ressemble pas vraiment à l'image qu'on se fait d'une fontaine! Imaginée par Touffaire, elle date de 1790, une époque durant laquelle de nombreux projets ont été mis en place afin de

régler le problème de fourniture d'eau potable. En effet, la ville, entourée de marais, ne possédait aucune source d'eau à proximité.

Un musée de l'eau à Rochefort ?

Partant du principe « *qu'un patrimoine n'est viable que si l'on s'en sert* », l'ambition de l'Arcef serait d'aménager, à l'arrière du bâtiment, un espace de 70 m² afin d'en faire un lieu qui retrace l'histoire de l'eau à Rochefort. De la gestion de l'eau potable à l'organisation de l'évacuation des eaux usées avec la station de lagunage et aussi à la gestion de l'estuaire, le projet pourrait s'inscrire dans le label Grand site de France.

Marie-Pierre Labregère a ensuite précisé que ce projet n'en était qu'à ses prémices. Il va maintenant falloir le promouvoir afin d'élargir le cercle des interlocuteurs et trouver des financeurs. En effet, pour bénéficier de subventions publiques il faut 20 % de financement privé. ■

C.C.M.

Site: arcef@arcef.fr



La fontaine Saint-Charles, nichée au bout de la rue Audry-de-Puyravault. © C.C.M.

de littoral Vendredi 3 février 2023